

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT"

Adresse: LA JUSTICE, QUÉBEC.

MERCREDI, 3 FEVRIER 1886.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

ABONNEMENT. Un an \$3.00 Six mois 1.50 Hebdomadaire 50 IMPRESSIONS DE TOUS GENRES.

ANNONCES. 1ère insertion 10 cts la ligne 2e " 6 " " A long terme Conditions libérales. G. LEMAY, Secrétaire de la Rédaction.

LA JUSTICE QUÉBEC, 3 FEVRIER 1886.

LETRE PASTORALE

Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières Promulguant l'Encyclique "Immortale Dei."

(Suite)

Donc tout ce qui a pour but ou pour effet dans l'ordre privé ou public d'affranchir l'homme ou la société du vice, de l'erreur et de l'injustice fait partie de la vraie et sainte liberté. Do là, les actes, les lois et les règlements qui répriment, selon la prudence, les écarts de la pensée et de la conduite, qui retracent à chacun ses devoirs, qui procurent à tous un marche facile avec la double fin de l'homme, la félicité éternelle en premier et la paix la prospérité sur cette terre; qui mettent l'individu et la société à l'abri de la malveillance, des espérances et des exploitations de l'égoïsme chez les grands ou les petits sont véritablement, éminemment libéraux et dignes d'éloges.

Pour cette raison, la vraie liberté ne peut pas permettre que le bien et le mal, la vérité et l'erreur soient sur le même pied à ses yeux, parce que la licence ne se permettrait pas de méconnaître les moyens immoraux qu'ils peuvent employer et que les bons sont obligés de s'interdire, renverseraient promptement la balance et feraient succomber la vérité et la vertu.

La vraie liberté exige même impérieusement le redressement du faux et du mal, afin que l'abus de la liberté chez les uns ne gêne pas chez les autres la possession de leur propre et légitime liberté.

Cette liberté honnête et digne de l'homme, l'Eglise l'approuve au plus haut point, dit Léon XIII, et pour en garantir la ferme et intégrale jouissance, elle n'a jamais cessé de combattre. Et en cela elle a grandement mérité du genre humain, personne ne l'ignore. Voilà pourquoi l'Eglise, qui est la maîtresse de la vérité est aussi la mère de la vraie liberté, selon cette parole de J.-C.: La vérité vous délivrera.

DEVOIRS DES CATHOLIQUES A L'EGARD DES DEUX SOCIÉTÉS.

Après avoir exposé les erreurs sociales et les maux qu'elles produisent, après avoir également mis en lumière les droits de la vérité et ceux de la justice, le St-Père trace aux catholiques leurs devoirs et leur donne une direction pour les accomplir avec succès, comme un remède urgent à la triste situation où se trouve le monde.

Il est bon, N. T. C. F. de les résumer dans leur simplicité et leur précision afin qu'ils soient toujours présents à votre esprit.

Il y en a deux sortes: les uns qui regardent la pensée, les autres l'action.

D'abord, quant à ce que l'on doit penser, il faut s'en tenir, avec une adhésion inébranlable, à tout ce qu'on enseigne et enseignent les Pontifes Romains, puisqu'ils sont chargés par J.-C. comme l'apôtre St. Pierre, de confirmer leurs frères et de conduire tout le peuple chrétien.

C'est particulièrement en toutes ce qui touche aux libertés modernes, dit Léon XIII, ces libertés de perdition dont nous avons parlé et qui empêchent aujourd'hui le monde, que chacun doit se conformer aux décisions du Siège apostolique; et c'est à leur sujet surtout qu'il faut prendre garde de se laisser tromper par l'honnêteté spécieuse dont elles sont couvertes parce que sous ces dehors séduisants se cache un poison mortel pour la société comme pour l'individu.

Ensuite, pour ce qui regarde la pratique, l'action doit s'exercer dans les affaires privées et domestiques et dans les affaires publiques. C'est-à-dire qu'aucun catholique ne doit défendre la Sainte Eglise et la société civile à laquelle il appartient aussi, et leur donner à toutes deux son appui, dans la mesure de leur importance, de ses propres forces et du besoin, selon les circonstances de la vie.

On voit de là qu'il n'est pas permis d'avoir deux manières de se conduire, l'une en particulier, l'autre en public, de façon à respecter l'autorité de l'Eglise dans un cas et de la rejeter dans l'autre. Car l'homme doit être conséquent; être toujours à son devoir, ne pas mêler le bien avec le mal et ne jamais s'écarter de la vertu chrétienne en aucune affaire.

DEVOIRS DANS LA VIE PRIVÉE.

Le catholique dans la vie privée doit:

1. Conformer fidèlement ses actions et ses mœurs aux préceptes de l'Evangile, et savoir souffrir ju qu'au sacrifice pour s'acquiescer de ses devoirs.

2. Aimer l'Eglise comme une mère, obéir à ses lois, pouvoir à son

honneur, sauvegarder ses droits, et veiller à ce que ses subordonnés lui rendent les mêmes services.

3. Prêter avec sagesse son concours à l'administration des affaires municipales.

4. Voir avec un très-grand soin à ce que l'autorité publique subviene aux besoins de l'éducation religieuse et morale de la jeunesse, comme il convient à des chrétiens.

Le Souverain Pontife affirme que c'est de là surtout que viendra le salut de la société. En effet, si tous les catholiques s'acquittaient exactement de ces obligations domestiques et privées, l'ordre ne manquerait pas de renaitre dans le monde. Le malheur est que l'on désire et réclame partout le bénéfice public et social de l'accomplissement du devoir, tandis qu'on ne craint pas de le violer trop souvent en son particulier et de diverses manières.

(A suivre.)

La division La Durantaye.

Sous ce titre on lit dans le Quotidien de samedi:

"Il est rumeur que le gouvernement doit nommer incessamment un sénateur pour la division de La Durantaye."

Nous protestons de nouveau, au nom des électeurs du collège de La Durantaye, contre toute imposition que l'on voudrait nous faire. Ce serait ridicule et impolitique au dernier degré d'aller choisir pour représenter les comités de Lévis, Bellechasse, Montmagny et l'Islet un homme qui n'aurait pas son domicile dans la division et qui n'y aurait aucun intérêt réel autre que ceux que peuvent donner les qualifications factices et scabieuses dont certains sénateurs ont donné trop souvent l'exemple.

Nous voulons pour La Durantaye un résident qui exerce un certain prestige politique tant par ses talents que par sa fortune personnelle.

Le sénat n'est ni un hôpital ni un hôtel des invalides, et la division de La Durantaye n'est pas prête à servir de refuge au premier intrigant qui voudrait se faire récompenser de services déjà grassement payés."

Nous concourons pleinement dans ces remarques judicieuses de notre confrère. En effet les personnes qualifiées pour cette haute position dans la division La Durantaye sont en assez grand nombre pour que le gouvernement puisse choisir. Qu'il nous suffise de nommer MM. Chabot, C. W. Carrier, T. N. Belleau, Timoléon Beaulieu, et M. Darveau, de Lévis; MM. Drolet et Boucher, de St-Charles; M. Poullet, de l'Islet; M. Roy, de St-Jean; MM. Jean Boucher, Pierre Drolet, et que d'autres encore dont nous n'avons pas les noms présents à la mémoire. Mais nous croyons pouvoir prédire une chose. Le gouvernement d'Ottawa fera cette nomination comme il l'entendra. L'on a entrepris à Phénix qu'il est un système de corruption en bloc et, comme cette place de sénateur est un puissant moyen de corruption, elle sera donnée, non pas comme elle devrait l'être, mais selon ce que fera mieux l'affaire personnelle des ministres. Et notre confrère de Lévis n'en aura probablement pas moins de confiance dans le gouvernement pour tout cela. Nous espérons que le Quotidien prendra cette remarque en bonne part, elle ne contient aucune imputation contre lui; nous voulons simplement lui dire qu'il est très fidèle et trop partisan suivant nous. S'il l'était moins une demande aussi juste que la sienne serait de suite écoutée; mais Sir Hector Langevin s'est accoutumé à croire qu'il était empereur, que son ipse dixit était infallible. Et lorsqu'il veut faire une chose, il la fait en se disant: "Oh! il n'y a pas de danger dans tous les cas qu'il nous laisse, il est trop bon parli-san." Et les ministres étaient tellement habitués à cela qu'ils ont cru, qu'avec l'esprit de parti, ils pourraient faire passer n'importe quoi, même l'humiliation nationale. Un terrible réveil les attend d'après nous.

Cependant si notre confrère veut réussir dans sa demande si légitime, si juste, qu'il fasse voir à Sir Hector qu'il faut que ça passe ou que le

Quotidien, justement irrité, n'aura plus rien de commun avec lui. Alors il verra le grand ministre changer de ton. Allons, confrère, un peu d'indépendance et vos vœux vont être exaucés. Qu'en dites-vous? A propos ne serait-il pas temps de la faire cette nomination de sénateur. Il doit y avoir assez longtemps qu'elle est vacante. Serait-ce les titulaires qui feraient défaut par hasard?

Que chacun fasse sa part.

Nous le disons carrément et franchement: actuellement, la province de Québec est maltraitée honteusement maltraitée sur l'Intercolonial. Les Blue-noses nous dominent.

Nos ministres endurent.

Ils endurent pendant 100 ans, les ministres actuels, si le peuple ne les révoquait. Quand il s'agit de nous, la consigne est de rouler.

Pourquoi en est-il ainsi?

Sommes-nous fatalement destinés au persiflage et au mépris?

Citoyens de St. Laurent-sud qui nous entendez, vous savez et vous dites que nous avons raison.

Aidez-nous, et la justice finira par prévaloir.

Au mauvais genre

Si ce brave monsieur veut passer à notre bureau, nous lui expliquerons ce que veut dire "être rationnelle." Nos lecteurs ont été à l'école, nous ne voulons pas les ennuier.

L'Exposition Coloniale de Londres

A la conférence des instituteurs dont nous avons parlé dans notre numéro de samedi dernier, la résolution suivante a été passée à l'unanimité. Vu son importance, nous croyons devoir en faire part à nos lecteurs.

Proposé par M. F. X. Toussaint, appuyé par M. Joseph Letourneau, et résolu:

1. Que cette association croit devoir offrir ses humbles remerciements aux Honorables membres du Conseil de l'Instruction Publique pour la recommandation aussi opportune que pratique qu'ils ont faite au gouvernement de nommer un délégué pour représenter le département de l'Instruction Publique, à l'Exposition Coloniale de Londres;

2. Qu'en désignant l'Honorable Gédéon Ouimet, pour remplir cette délicate mission, ils ont rencontré les vœux de toute la classe enseignante de cette province, attendu que par le poste important qu'il occupe depuis longtemps, le zèle infatigable qu'il montre sans cesse pour l'avancement de l'éducation, l'intérêt constant qu'il porte aux instituteurs, il est plus que personne en état de nous représenter avec honneur et distinction;

3. Que cette association verrait aussi avec un vif plaisir la nomination de M. J. B. Cloutier, auteur de plusieurs ouvrages classiques fort appréciés et réacteur de l'Enseignement Primaire depuis six ans, comme délégué des instituteurs. Ses persévérantes études pédagogiques, ses connaissances pratiques et sa longue expérience dans tout ce qui regarde l'enseignement primaire en feraient un auxiliaire très utile à l'honorable surintendant;

4. Que cette association prie humblement les honorables ministres de bien vouloir prendre en leur sérieuse considération la recommandation du Conseil de l'Instruction Publique et la leur sur ce point important;

5. Que copie de cette résolution soit transmise à l'Honorable Jean Blanchet, Secrétaire Provincial, avec prière d'attirer l'attention de ses collègues du gouvernement sur sa teneur.

Nous ne pouvons que féliciter les instituteurs de leur initiative en cette circonstance; car il ne suffit pas que nous envoyions à Londres des matériaux classiques, il faut aussi envoyer des personnes compétentes pour surveiller nos intérêts. Les deux hommes que les instituteurs de Québec viennent de suggérer au gouvernement sont assurément très bien qualifiés pour remplir cette importante mission; et la leur confiance, le gouvernement assurerait le succès de la partie française de notre exposition scolaire. Il importe grandement que nous nous fassions connaître tels que nous sommes, et si nous y réussissons, nous avons la conviction que nous pourrions soutenir avantageusement la concurrence avec les autres nationalités.

La justice est le pain du peuple; il en est toujours affamé. (Chateaubriand.)

FEUILLETON DE L'EDITION HEBDOMADAIRE

LE DOCTEUR HERBEAU

CHAPITRE PREMIER.

En quelle année naquit le docteur Herbeau, Aristide Herbeau, docteur de la Faculté de médecine de Montpellier, membre du conseil municipal de Saint-Léonard, chevalier de la Légion d'honneur, un des figures les plus poétiques qu'ait enveloppées l'ombre des temps modernes? A quelle époque vint-il exercer la médecine à Saint-Léonard? C'est ce que nul ne saurait dire. Il n'est personne qui se rappelle avoir assisté aux débuts du docteur Herbeau, personne qui se souvienne qu'un autre docteur ait existé à Saint-Léonard avant le docteur Herbeau. On l'a toujours connu avec la même perruque et le même jonc à pomme d'or; il a toujours eu cinquante ans, le même cheval, la même femme, la même culotte de velours et les mêmes souliers à boucle d'argent. Son cheval, c'était une jument, avait nom Colette; horrible bête d'un gris sale, mais d'un trot solide qui battait toujours en sortant de l'écurie, mais qui, au bout d'une heure, allait comme un petit vent. Madame Adélaïde Herbeau était une grande femme sèche, acariâtre, et d'un tempérament jaloux. Le docteur, qui était versé dans la connaissance de l'antiquité grecque, se consolait en songeant à Socrate.

C'était bien à coup sûr le plus aimable des docteurs; d'une bonté vraie, d'une humeur facile, d'une naïveté charmante. Il aimait le chevalier de Parny, était volontiers Ho a ce, recherchait la société des femmes, et jouissait auprès du beau sexe d'une réputation de galanterie qui aurait pu justifier la jalousie d'Adélaïde, s'il n'avait porté dans ses mœurs une austérité qui était bien au-dessus de tout ce que le monde était content. Sans rivaux, sans concurrents, il régnait seul à Saint-Léonard. A la ville et aux alentours, on ne vivait, on ne mourait que par le docteur Herbeau. Aussi quelle existence occupée que la sienne! Rarement le soleil levant le surprenait après d'Adélaïde. En été, à trois heures du matin, à six heures en hiver, par la bise, par la pluie, par la glace, le docteur était sur Colette, trottant dans les sentiers, gravissant les monts, écotant les eaux de la Vienne. Et c'était le bon temps! Il visitait la ferme, le château, la chaumière, et partout il trouvait des visages amis et des cœurs bienveillants. — Monsieur Herbeau! s'écriait-on aussitôt qu'il paraissait le long de la haie, ses ailes de pigeon au vent, la face épanouie, le ventre mollement ballotté par le trot régulier de sa monture; — et les enfants à l'accourir; l'un prenait la bride, l'autre l'étrier, un troisième venait en aide aux courtes jambes du docteur.

La ménagère rinçait les verres, et pendant qu'Aristide prescrivait ses ordonnances, l'entance joyeuse, grimée sur Colette, promenait le pacifique animal, qui baissait humblement la tête et prenait son triomphe en patience. Au château, c'était bien autre chose! On y aimait la gaieté d'Aristide, sa bonhême et sa grâce parfaite. Quel touchant accueil et quelles tendres prévenances! Il s'y rencontrait bien parfois quelques esprits dénigrants et sceptiques qui traitaient assez légèrement la science du cher docteur; mais ce que je puis affirmer sans crainte d'être démenti, c'est que tous les gens bien portants le voyaient avec plaisir et faisaient de lui le plus grand cas.

Il était roi de la ville. Si deux maisons rivales choisissaient le même jour pour réunir à leur table les glorieux de Saint-Léonard, on se disputait le docteur pro-quo à main armée (de fourchette, s'entend), et c'était des querelles d'ant l'acharnement appelait les divisions des Capulet et des Montaigu. Pour prévenir à la fois ces façons d'agir malséantes et les inimitiés que lui aurait nécessairement attirées soit un double refus, soit une préférence plus imprudente encore, le docteur avait décidé qu'en pareille occurrence on le tirerait au sort. Dans les derniers temps, un soir, chez la directrice du poste aux lettres, le brigadier de gendarmerie proposa au receveur des contributions indirectes de jouer madame Herbeau à qui perd gagne. Ce mot incisif et méchant fut rapporté le lendemain à madame Herbeau qui ne le pardonna jamais à la gendarmerie royale. L'année suivante, une épidémie, qui frappa particulièrement les gendarmes, était déclarée dans le pays, madame Herbeau mena Aristide d'une séparation judiciaire s'il visitait un seul gendarme de Saint-Léonard.

(A suivre.)

CHEMINS DE FER

CENTRAL VERMONT

BOSTON, NEW-YORK, MONTREAL.

ROUTE LA PLUS ANCIENNE ET LA PLUS COURTE.

Tous les trains sont munis de plateformes Mil'ner et de ventilateurs automatiques Westinghouse.

TRAINS ALLANT AU NORD

LES TRAINS LAISSENT HOLYOKE:

46 a. m. — Train express du jour pour Montréal, Québec, Ottawa et tous les points du Nord et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.40 p. m.

1.15 p. m. — Train rapide pour Montréal, Québec et tous les points du Canada, arrivant à Montréal à 11.20 p. m.

Les trains wagons-buffet Pullman sont attachés aux trains de New-York à Montréal via Springfield.

8.40 p. m. — Train de nuit pour St-Jean, Montréal, Québec et tous les points Nord et Ouest, arrivant à Montréal à 8.25 a. m. Les wagons-dortoirs Pullman sont attachés au train de Springfield à Montréal.

ALLANT AU SUD.

LES TRAINS LAISSENT MONTREAL.

8.30 a. m. — Express du jour pour Holyoke, Springfield, New-York, Boston et tous les points dans la Nouvelle-Angleterre, arrivant à Holyoke à 6.55 p. m. Les wagons-buffet Pullman sont attachés aux trains de Montréal à New-York via Holyoke et Springfield, aussi pour Boston via Lowell.

8.30 p. m. — Train express de nuit pour Holyoke, Springfield, New-York, Boston et tous les points dans la Nouvelle-Angleterre, arrivant à Holyoke à 6.45 a. m.

Des chars-dortoirs Pullman sont attachés aux trains express de nuit entre Montréal et Boston et entre Montréal et Springfield.

Pour les billets et toute information, s'adresser aux agents locaux du Central Vermont ou à W. W. WAIRD, Agent des passagers pour le C. R. R. Holyoke, Mass.

W. HOBART, Surintendant-général. S. W. CUMMINGS, Agent général des passagers.

LIGNE DE BOSTON, LOWELL ET CONCORD.

Depuis le 20 NOVEMBRE 1882, les trains laissent Manchester:

Pour Nashua, Lowell et Boston, à 6.13, 8.07, 11.03 heures a. m., 4.17, 5.30, (ex) 7.05, (ex) p. m.; dimanche à sept heures.

Pour Salem à 9.13, 11.03 heures a. m. et 4.17 hrs p. m.

Pour Worcester, Springfield et New-York à 6.13, 11.03 a. m., 4.17 p. m.

Pour Providence, R. I., et New-York (via Fall River Line), à 6.13 et 11.03 heures a. m.

Pour New-Market Junction et Portsmouth à 8.12 a. m. et 4.25 p. m.

Pour Concord à 9.57, 10.58 (ex) a. m., 2.17, 4.57, 7.41, 8.56 (ex) p. m.

Pour Amherst et Hooksett à 9.37 a. m. et 2.17, 4.57 et 7.41 p. m.; dimanche à 3.25 p. m.

Pour Epsom, Pittsford, etc., à 1.57 p. m.

Pour North Weare à 11.15 a. m. et 5.15 p. m.

LES TRAINS LAISSENT BOSTON:

Pour Lowell à 7.30, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00 a. m., 12.00 p., 1.00, 2.30, 3.00, 4.00, 4.45, 5.35, 6.15, 7.00 p. m. et 11.15 p. m. le mercredi.

Pour Nashua, Manchester et Concord à 7.30 et 9.03 a. m., 12.00 p., 2.00, 5.35 et 7.00 p. m. à 1.00 p. m. le dimanche.

Pour Peterborough à 7.30 a. m., 3.00 p. m.; retour à 6.15 a. m. et 3.00 p. m.

Pour Keene à 7.30 a. m., 3.00 p. m.; retour .00 a. m. et 2.30 p. m.

LAISSANT LOWELL:

Pour Boston à 5.15, 7.35, 7.43, 8.30, 9.05, 9.25 11.00 a. m., 12.15, 1.10, 2.25, 4.30, 4.30, 5.30, 5.40, 6.20 et 8.03 p. m.; et 9.50 le mercredi.

LAISSANT SALEM:

Pour Manchester à 7.10, 10.55 a. m., 4.40 p. m. et fait jonction à Nashua avec le train pour Milford, Wilton, Greenfield et Keene.

H. CHAMBERLIN, Surintendant.

WORCESTER & NASHUA & HOCHESTER.

La ligne la plus directe pour St-Jean, St-Hyacinthe, Montréal, et toutes les parties du Canada.

Départ des convois de Worcester, pour Nashua et les stations intermédiaires: 6.30, 11.15 a. m., 4.30 p. m., le dimanche.

Pour Nashua, Concord et tous les endroits de Canada: 8.20 a. m.; 6.30 p. m.

Pour Nashua, Rochester et Portland: 7.30, 11.15 a. m.

Pour revenir de Portland: 7.30 a. m.; 1.10 p. m.

De Nashua: 7.10, 11.55 a. m.; 4.00 et 5.10 p. m.

De Montréal aux Etats-Unis: 8.30 a. m., 8.30 p. m.

GEO. W. HURLBURT, Surintendant. C. A. WAITE, agent général des billets. 25 janvier 1886. 71

A Vendre.

Cette propriété située dans un poste si charmant, au Mont-Pleasant, la résidence de John Barrington, ancien, comprenant Jardin, Arbres Fruitiers et toutes les améliorations modernes. S'adresser à CYR. TESSIER, Ecr., Notaire. 23 janvier 1886. 3frs-j-0-72

A Vendre.

Les deux magnifiques propriétés; une située au No. 61, rue St-Augustin, en pierre de taille et dans le meilleur ordre possible. L'autre, bâtie en briques blanches sur la rue St-Jean près de l'Eglise. Elle contient 12 chambres, un large grenier, une cave, bain, gaz, etc. S'adresser à P. LEMAY, 63, St-Augustin. 1m-73 23 janvier 1886.

NOUVEAUTES

UN CHOIX MAGNIQUE A FAIRE A LA LIBRAIRIE DE

I. P. DERY,

No. 40, RUE SAINT-PIERRE, BASSE-VILLE

Le plus beau choix pour Cadreaux de Noëls et pour toutes circonstances.

Boîtes à toilette en peluche de soie, pour Dames.

Boîtes à toilette en peluche de soie pour Dames.

Album pour scrap. Albums pour autographes. Albums pour photographies, etc.

Porte-musique. Satchels pour Dames.

Encriers de fantaisie en verre taillé, etc. Pêses pour papier, genres très nouveaux. Chapetelets en Nacre de perle, Ambre, montés en argent, etc.

Immense assortiment de Cartes montées en argent, du jour de l'an, en français et en anglais.

Satchels en Français et en anglais. Et quantité d'autres articles de fantaisie. Une visite est sollicitée. I. P. DERY, libraire, 40, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec, 22 janvier 1886. 8f-64

CHEMIN DE FER

QUEBEC ET LAC SAINT-JEAN

Le 20 après LUNDI, le 2 NOVEMBRE, trains circuleront tous les jours (excepté dimanches) pour et de la station du Palais Québec, comme suit:

ALLANT AU NORD

6.35 a m Train mixte laissera Québec pour St-Raymond, arrivant à 10 a. m.

4.00 p m Train de la malle laissera Québec pour la Rivière à Pierre, arrivant à 7.45 p. m

ALLANT AU SUD

6.00 a m Train de la Malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours, excepté le dimanche et le lundi, pour Québec, arrivant à 9.55 a. m.

3.00 p m Train mixte laissera St-Raymond à 3.00 p. m. pour Québec, arrivant à 6.30 p. m.

Train de la malle reviendra de la Rivière à Pierre à 8.30 p. m. tous les samedis, à St-Raymond, arrivant à 9.45.

Les trains circuleront sur l'heure du Eastern Standard.

Le train de malle se rencontre à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Chambres Commerciales. 22 janvier 1886. 55

LOUIS RIEL

Martyr du Nord-Ouest

SA VIE—SON PROCÈS—SA MORT

Un volume de 100 pages, illustré de Gravures inédites: LA PRISON DE RIEL—L'ÉCHAFAUD, etc.

Prix: 10 cts. Par la Poste: 12 cts

Chap. I.—Un meurtre politique.

Chap. II.—Le Nord-Ouest et les Métis. Spéculation et spoliation.

Chap. III.—Louis Riel—Un martyr et une famille de patriotes.

Chap. IV.—L'insurrection.

Chap. V.—Les préliminaires d'un procès sans nom.

Chap. VI.—Richardson à l'œuvre.

Chap. VII.—Ne vous fiez point à la justice des hommes.

Chap. VIII.—Un comité de braves gens.

Chap. IX.—Mancuvres et trahisons.

Chap. X.—Avant le gibet.

&lt;

SOMMAIRE DES ANNONCES.

G. C. Miln : Salle de Musique. Hamilton Bros : Maison à vendre ou à louer. Pennée & Peer : Marchands à commissions. A. A. Rheaume : Avocat. J. Holloway : Onguent. Geo. W. Shaw : Petite vérole. E. Giroux & Frère : Pastilles pour la toux. Amyot & Frère : Machine à cigarette. Henry Black : Fondrie. F. G. Couture : Institut-Canadien. J. O. Fournier : Achat de crédits. Cyr. Tessier : Propriété à vendre. P. LeMay : Deux propriétés à vendre. J. G. Scott : Chemin du lac St-Jean. Poirier Bessette & Cie : La Riel. Georges T. Davie : Avis. Brunet, Laurent & Cie : Vente sans précédent.

UNE QUESTION.

Les organes ministériels nous permettent sans doute de leur poser une toute petite question. Si l'exécution de Riel avait été le fait d'un gouvernement libéral, les journaux qui sont aujourd'hui ministériels eussent-ils tenu leur ligne de conduite actuelle ? Nous demandons une réponse franche à cette question. Quel est celui qui aura le courage de la donner et de montrer par là que l'esprit de parti n'est pas le seul guide de certains hommes qui se donnent pour mission d'éclairer et de conduire le peuple ?

Un document historique

Nous devons à l'obligeance de M. A. B. Cherrier, l'infatigable compilateur du Directory, la lettre suivante de feu Ls. Joseph Papineau, dont la mère était une Delle Cherrier, l'une des ancêtres de M. Cherrier lui-même. Mgr. Lartigue, évêque de Montréal, M. Denis Benjamin Viger avaient aussi pour mères des Delle-Cherrier, sœurs de Mde Papineau, et du curé de St. Denis, tous enfants de Frs. Cherrier, grand-père de Ls. Joseph Papineau. La signature autographe a été calquée par M. Charles Montminy, le célèbre graveur de Québec, qui a bien voulu en faire cadeau aux lecteurs de La Justice.

Québec, 27 février, 1821.

"Ma chère et bonne amie, "Je vois par le temps qui s'est écoulé depuis que je n'ai eu le plaisir d'avoir de lettre de toi, aussi bien que par ce qu'en écrit Philippe à ta maman, que ce double gneux d'Amédée a récemment redoublé ta fatigue. Le pauvre petit, combien lui ont coûté ses dents et à sa maman. Elles viennent bien vite à présent et toutes à la fois; mais puisque le mal qu'elles lui occasionnent n'est pas assez fort pour détruire sa gaieté naturelle dans le jour, quoiqu'il trouble son sommeil, il surmontera cette nouvelle crise et sera bientôt un bel et bon enfant. Tu soupères après cet heureux jour n'est-ce pas ? Il sera d'autant plus heureux qu'il aura été plus longtemps et plus vivement désiré, n'est-il pas vrai ? D'où je conclus que plus il fait de malice, plus tu dois facilement l'en consoler en te disant : ah cher enfant qu'elle grande joie, tu me prépares pour le jour où tu cesseras d'être malin. Comme tu le vois il n'est pas d'objet qui n'ait son beau côté, et l'art d'être heureux, c'est d'envisager les événements qui sont susceptibles d'interprétation favorable et défavorable de la manière la moins chagrinante. Chère amie, nous travaillons chaque jour matin et soir pour avancer les affaires de la session; entrevoyant le temps à peu près où elle peut finir nous répétons tous les soirs: c'est encore un jour de moins; nous comptons ce qui reste d'ici au dix de mars et nous voyons que nous ne pourrions pas tout terminer aussitôt. Il est assez probable que quelques jours de plus seront donnés à la session. D'un autre côté dès cette semaine les rangs vont s'éclaircir. Plusieurs des membres partiront jeudi. Hency et Desaulles disent qu'ils partiront le dix de mars si même la session était prolongée, ainsi elle ne pourra pas l'être de beaucoup, et vive le jour où je partirai d'ici et vive le jour où ma belle et bonne amie me sera rendue. D'un saut je serai de Québec à Montréal.

Tu ne m'as pas fait savoir si ce mi-sérable Tremblay aura arrêté chez toi à son retour de Boucherville. Je suis sûr qu'il aura occasionné de la peine à mon père, que Louis Viger n'aura pu au milieu du terme commencé de poursuites contre lui, qu'il en deviendra d'autant plus hardi fripon, qu'il me volera et qu'il faudra en venir à plaider. Tout cela est-il donc désagréable et chaque jour de la vie devient une nouvelle source d'embarras quand on y pense sérieusement. Heureux qui peut détourner ses regards de tout ce qui se rencontre d'illuminant sur le passage de la vie: J'y réussis assez bien lorsque je suis avec ma bonne amie, au milieu de personnes que j'aime, mais ici sur ce théâtre où tous les amours-propres et mille passions haineuses et violentes sont sans cesse aux prises, j'y blanchis. Tu n'auras pas peu à faire à m'épiler et arracher des cheveux blancs. Si en les arrachant tu dis: s'es aussi tous les souvenirs désagréables du parlement tu me rajeuniras puissamment et je t'en récompenserai de mon mieux. Nous faisons ici une vie d'esclaves. Je croyais pouvoir l'écrire hier ma-

tin, point du tout. Il a fallu m'engager en discussion sur les bills de Banque. Nous avons siégé depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 h. de l'après-midi et depuis 4 h. jusqu'à minuit. Ce matin la chambre siége depuis 10 h. Tu peux croire que ce n'est qu'à peine que je me lève à 9. Les autres membres vont et viennent, ne sont pas toujours assidus, mais moi, quand j'ai demeuré dans une étude (ce qu'est toujours la chambre même physiquement car moralement c'est une fournaise ardente, un enfer) pendant 10 ou 12 hrs. p. jr. je laisse très fatigué. Je ne sais si nous siégerons demain matin; si nous ne le faisons pas je suis invité à aller dîner chez le curé de Beauport, qui aura l'Evêque et M. Targeon que j'aime toujours à rencontrer pour causer de leurs voyages. J'ai vu la semaine dernière, Raby qui est venu passer le jeudi avec moi. Hency, malin railleur en fait tant quelquefois; la rencontre de quelques hommes honnêtes spirituels et éclairés comme ceux que je viens de nommer me console et m'aide à supporter le bavardage et les intrigues des neuf dixièmes de ceux que je vois chaque jour. C'est une malheureuse situation que celle où l'on se trouve dans le cas de voir de plus en plus que les hommes presque tous sont une sottise et maligne espèce de créatures. Je n'ai vu de tout l'hiver Plamondon que 2 ou 3 fois, je ne sais si c'est parce que ses affaires sont délabrées et qu'il ne veut voir personne ou qu'il n'aurait pas le temps de venir me voir chez ta maman, ou si ce n'est pas dû à sa servilité à ses habitudes de flatterie à raison de querelles que j'ai eues avec le jugé-en-chef. Quand tu m'écriras ou Philippe, donnez moi quelques détails de ce que l'on dit à Montréal, de la singulière situation dans laquelle on laisse languir Mgr Lartigue à l'hôpital. Que Philippe ne dise à personne que je désire avoir des renseignements sur ce point. Mais qu'il en prenne et m'en parle. A-t-il eu la visite de beaucoup de citoyens ? Sera-t-il classé de la ville pour aller prendre une cure ? Le séminaire ne veut-il absolument rien faire pour lui ? Personne ne parle-t-il de lui donner Bonsecours ou les Récollets. Bonsecours surtout serait commode pour les dévots du quartier. Les citoyens ne croient-ils pas que ce serait bon, très bon, pour augmenter le poids du clergé canadien de voir un homme en robe violette se promener fréquemment dans nos rues. Les protestants s'habituent à voir cet habit sans s'irriter, l'administration dans laquelle ils seront toujours en grand nombre et influents, ne cessera-t-elle pas plutôt son opposition à laisser exercer à l'évêque ses pouvoirs pour l'établissement de nouvelles paroisses. Ne consentira-t-elle pas plus vite à l'érection d'évêchés suffragants de celui de Québec ? Tu vois comme dans ce temps de carnaval ton bon mari au milieu des fous de Québec, ne pense qu'à choses édifiantes et utiles. J'aime pourtant que comme voisin je n'aiderais Mgr Lartigue qu'un peu, de peur qu'il ne s'avise de me vouloir prêcher. Mais pour l'avancement de l'établissement du clergé canadien, parce que ses intérêts sont liés à tous les autres intérêts canadiens, je me résignerai encore à cette incommodité comme à toutes les autres que je ne voudrais pas supporter comme particulier, que je supporte comme homme public. C'est entre nous et pour rire ce que j'en dis. Adieu ma belle et bonne amie j'attends avec impatience le moment de te revoir. Embrasse mes chers enfants pour moi, des amitiés à Philippe, etc. Ton meilleur ami et fidèle époux.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, par A. B. Cherrier, au bureau du ministre de l'Agriculture en 1886.

Chapitre IX Suite.

Chez eux, l'obéissance de jugement dépasse, s'il est possible, l'obéissance de conduite. Ils plongent dans le mystère avec délices. Ils aiment l'absurde, que sans doute ils n'appellent pas de ce nom. Ils ressemblent à ces races abruties par l'ignorance et la superstition, qui, au fond de l'Inde et du Thibet, demeurent acrotypiques, sans pensée et sans amour, devant un boudha de bronze ou de pierre. L'autorité est l'image de Dieu dans le monde. Les fétichistes en font une idole, car ils adorent chez elle ce qui ne vient pas de Dieu: l'erreur et le péché. "Or les fétichistes ne sont pas tous les mêmes. Tous ne sont pas sincères; assez souvent ils affichent un respect qu'ils n'ont pas. Ils manquent de courage en face de l'autorité, et ils mentent pour ne pas dire ce qui pourrait déplaire. Tous ne sont pas désintéressés; dans ces âmes banales il n'y a pas de place pour la patrie ou pour l'humanité. Réprouvés sur eux-mêmes, dévorés d'ambition, craignant au moins de perdre les avantages acquis, ils prennent le parti le plus sûr et ils se rangent du côté de la force; ils ne sauraient aimer la justice à leurs dépens. Tous ne sont pas dévoués à cette autorité qu'ils ont en face de leur visage. Ils ne la servent pas, ils l'exploitent. Le dévouement proteste par le silence contre les excès de l'autorité; au

besoin, il résiste en face, et il bat en retraite, si on ne l'écoute pas: ses blessures valent mieux que les baisers des flatteurs. Mais parmi les officiers plus d'un se moque de l'autorité qui règne, parce qu'il se promet de traiter de la même façon celle qui régnera demain. Dans cette revue, n'omettons pas les bons hommes, partout nombreux, qui naquirent pour suivre le torrent, qui croient ce qu'on leur dit et font ce qu'on leur ordonne. Cela leur coûte moins que la réflexion, dont ils sont peu capables. Circonvenus par les habiles, trompés par les apparences et séduits par les promesses, ils sont de merveilleux instruments de règne, très recherchés de l'autorité qui a tort. Ils font beaucoup de mal; on leur pardonne en considération de leur honnêteté.

(A suivre.)

DEPECHE TELEGRAPHIQUES. Ottawa, 2 février.—Le consul américain de cette ville a fait la correction suivante au sujet des ordres douaniers récemment télégraphiés de Washington. Autrefois les articles sujets à payer des droits et trouvés dans le bagage des passagers, étaient passés gratis, à moins que les droits sur tels articles n'excédassent un piastre. L'ordre présent veut que l'officier de douane puisse ou permette de passer comme bagage tous tels articles sur lesquels les droits n'excèdent pas deux piastres, augmentant, par là, au lieu de les diminuer ou les retrancher, les privilèges des voyageurs aux Etats. Ottawa.—M. O'Brien, président de l'Académie Royale Canadienne, d'Ontario, a reçu une lettre du gouverneur-général renfermant un chèque de \$250; cette somme est destinée aux fonds de l'institution. Son Excellence signifie qu'elle a l'intention de faire un don semblable de tous les ans. Wellington, Del., 2 février.—Le Secrétaire privé de Bayard dit que celui-ci n'a pas l'intention de résigner. Londres, 2 février.—Mademoiselle Mary Gladstone, fille de M. Gladstone s'est mariée ce matin au Rév. Harry Drew, de Hawarden, dans l'église de St. Marguerite, Westminster. Le prince, la princesse de Galles et leurs enfants assistaient au mariage de même que Lord Roseberry. St. Arnton, Va., 2 février.—Il y a eu ici, à une heure ce matin, collision terrible entre l'express de nuit et un convoi de marchandises. On compte plusieurs blessés, un chauffeur a été tué. Liverpool, 2 février.—Treize des jeunes garçons qui se sont révoltés à bord du vaisseau de réforme Le Clarence contre leurs officiers ont été amenés devant la cour ce matin. Ils ont donné pour raisons la cruauté des officiers envers eux. Ils subiront leur procès. Les jeunes garçons n'ont rien attrapé dans la mêlée; mais, au contraire, cinq officiers ont été blessés. Dublin, 2 fév.—Sir Jas. Corry, conservateur, a été élu dans la division centre d'Armagh, sur son adversaire qui était libéral. Chicago.—On a en 10 et 12 degrés en bas de zéro hier soir. Partout au Manitoba et au Minnesota, un froid des plus rigoureux. Paris, 2 fév.—On a averti le prince Kraptokine qu'il serait arrêté s'il traversait en Suisse. Montréal, 2 fév.—On signale plusieurs cas de diphtérie et de fièvres scarlatines. Le Dr John H. Ranehe, de Chicago, dit que la condition sanitaire de la ville est propre à propager l'épidémie. Monsieur J. P. Carreau, avocat et régistateur de St-Jean P. Q. a intenté une action pour libelle contre le maire Beaupré, comme propriétaire de la "Patrie" qui dans un article de son journal avait accusé Mr. Carreau d'avoir vendu, pour de l'argent et d'autres considérations importantes, le patronage du gouvernement. Le montant de la poursuite est de \$10,000. Dora Indiana, 2 février.—Il y a deux ans, Melle Ida Pavey se sauvait avec William Oates. Dernièrement elle revint chez elle, et son mari fut tué par Geo. Pavey.

NOUVELLES COURANTES.

Aliens. Un jeune homme nommé Hugh O'Connor est arrivé des Etats-Unis à St. Bernard comté de Dorchester, depuis trois semaines. Il a commis des actes de folie qui ont décidé ses parents à le faire interner à l'asile de Beauport.

Le sport. L'illustrated Sporting World de New-York a offert deux magnifiques médailles d'or au concours pour les clubs de raquettes et de patin de Montréal. Les clubs canadiens français sont invités à prendre part à ces concours. M. R. N. O'Brien, "sporting editor" du Herald, entre les mains de qui ces médailles ont été remises, est chargé de l'organisation de ces concours. Les deux médailles ont une valeur d'environ \$250. Avis aux amateurs.

Accident de chemin de fer

Une dépêche nous apprend que le convoi de fret venant de l'Est a déraillé vendredi, après-midi, à deux milles à l'Ouest du Cap St-Ignace, par la rupture d'une roue. Dix wagons ont été jetés hors de la voie. Cet accident a occasionné un retard de dix heures et demi au convoi express. Plusieurs wagons ainsi que la voie ont éprouvé du dommage. Ce n'est qu'hier au matin que les convois des chemins de fer inter-colonial et Québec Central, ont continué à passer sur l'embranchement St-Charles. Samedi midi, un engin du Québec Central, attaché à une charrette à cheval, a déraillé près de la station d'Harlaka.

Salle de Musique.

Lundi soir prochain, 8 février, ainsi que nos lecteurs pourront le constater par l'annonce dans une de nos colonnes, la Salle de Musique ouvrira de nouveau ses portes au public, à l'occasion des représentations données à Québec par le grand tragédien G. C. Miln et la pléiade d'artistes qui l'accompagnent. Depuis le commencement de la saison, partout où cette excellente compagnie a donné des représentations, les journaux ne tarissent pas en éloges sur le mérite de chacun des membres de la compagnie, sur le soin avec lequel les tragédies sont mises en scène, sur la magnificence des costumes, etc. Le tragédien Miln est surtout l'objet d'un culte pour tous les journalistes habitués aux choses du Théâtre. Dans Hamlet surtout, tous s'accordent à reconnaître que le grand tragédien n'est égalé par aucun acteur vivant. "Miln dans Hamlet, c'est l'idéal" écrivent-ils tous. Nous pouvons donc nous attendre à une série de brillantes représentations.

M. Godowsky.

L'American Art Journal fait des éloges enthousiastes du jeune pianiste Godowsky dont Québec riait tant. Le prodigieux virtuose vient de donner un concert à la Steinway Hall. Suivant la revue musicale que nous avons sous les yeux, Godowsky serait plus qu'un prodige parce qu'on ne le classe parmi les prodiges que les enfants de talents hors ligne dont l'exécution est remarquable. Mais Godowsky ajoute à l'exécution une intelligence musicale qui le place malgré sa grande jeunesse au rang des artistes les plus mûrs. Il a joué à ravir à la Steinway Hall. Sa puissance de touche dit le journal est merveilleuse, ses notes sont distinctes, nettes, pures, son interprétation révèle la plus extraordinaire science musicale, son mécanisme est merveilleux, en un mot il a déjà tout le vernis artistique d'un grand musicien. Il a joué la Sonate, op. 53 en do majeur et la Polonaise de Chopin en mi bémol.

SALLE DE MUSIQUE

RUE ST-LOUIS.

Trois Soirées et une Matinée

LE GRAND TRAGEDIEN

G. C. MILN

Supporté dans les rôles principaux par

Mlle Adele Payn

Et une pléiade d'artistes de talent, interpréteront les œuvres suivantes:

LUNDI—RICHELIEU

MARDI—A FOOL'S REVENGE

MERCREDI—OTHELLO

MERCREDI SOIR—HAMLET

ADMISSION - 75 cts.

Sièges réservés - \$1.00

Galleries - \$1.00 cts.

Billets en vente et sièges réservés chez A. LAVIGNE, éditeur de musique, 55 rue de la Fabrique.

Les programmes sont prêts et à la disposition du public.

Portes ouvertes à 7 heures, représentation à 8 heures.

3 février 1886. 8f-81

NOUVELLES COURANTES.

Aliens. Un jeune homme nommé Hugh O'Connor est arrivé des Etats-Unis à St. Bernard comté de Dorchester, depuis trois semaines. Il a commis des actes de folie qui ont décidé ses parents à le faire interner à l'asile de Beauport.

Le sport. L'illustrated Sporting World de New-York a offert deux magnifiques médailles d'or au concours pour les clubs de raquettes et de patin de Montréal. Les clubs canadiens français sont invités à prendre part à ces concours. M. R. N. O'Brien, "sporting editor" du Herald, entre les mains de qui ces médailles ont été remises, est chargé de l'organisation de ces concours. Les deux médailles ont une valeur d'environ \$250. Avis aux amateurs.

A Vendre ou à Louer.

Cette magnifique résidence bâtie en briques, No. 523, rue St-Jean (en dehors), Mont-Plaisant. Cette maison commande une vue splendide sur les alentours, est de construction solide et est chauffée à l'eau et à la vapeur. La propriété a 110 pieds de front sur 145 de profondeur, il y a une étable et une remise très confortables. Rez-de-chaussée—Grande cuisine, 2 chambres à coucher, 2 chambres à provisions et des caves. 1er Etage. Salon, Salle à Dîner, Bibliothèque et grande salle. 2e Etage. Chambres à Coucher, Bain et lieux d'aisance. Le tout dans un ordre parfait, a été peinturé et tapissé dernièrement, et fera la plus jolie résidence de la ville. S'adresser à HAMILTON BROS, 15 Bell's Lane. 2 février 1886. 10-90

PENNÉE & PEER,

MARCHANDS A COMMISSIONS

DE

FLEUR, GRAINS ET PROVISIONS,

Québec et Toronto.

BUREAU A QUÉBEC, BUREAU A TORONTO, 133, rue St-Pierre. 43, Wellington East. 30 janvier 1886. 6m-78

Vente par le Shétif,

—Edward-William Johnston; contre Ann Kelly, veuve de David Collins. Un emplacement situé en le quartier Montcalm de la cité de Québec rue Artillerie —avec les bâtiments dessus construits. Pour être vendu au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 6e jour de février à dix heures du matin. —Charles Gagnon, contre dame Louise Girard, veuve de feu Pitre Blackburn. Neuf terrains situés en la ville de Chicoutimi—avec les bâtiments dessus construits. Pour être vendus au bureau du shérif de la ville de Chicoutimi, le 6e jour de février, à dix heures du matin.

RHUME, TOUX, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME, LE REMEDE INFALLIBLE, PROMPT, ECONOMIQUE, LE MEILLEUR CONNU: "PASTILLES POUR LA TOUX." De nombreux certificats attestent leur supériorité et leur efficacité. Demandez les nouvelles "Pastilles pour la Toux." En vente en Gros et en Détail chez EDMOND GIROUX & FRERE, 37-39, rue St-Pierre. 27 janvier 1886. 70

Bulletin Commercial

Marché Monétaire de Montreal.

PREMIER BUREAU

Banque de Montréal, 206 1/2 à 206. Banque Ontario, 110 1/2 à 109 1/2. Banque du Peuple, 75 offert. Banque Molson, 125 à 123. Banque de Toronto, 189 à 188 1/2. Banque des Marchands, 118 à 117 1/2. Banque Union, 51 à 44. Banque du Commerce, 120 1/2 à 121 1/2. Banque Fédérale, 100 offert. Chemin de Fer Pacifique Canadien, 66 à 65 1/2. Compagnie du Télégraphe de Montréal, 117 à 116 1/2. Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario, 60 à 58 1/2. Compagnie du Chemin à lisses de la Cité, 123 à 122. Compagnie du Gaz de Montréal, 192 à 191 1/2. Compagnie de Coton du Canada, 80 demandé 75 offert. Compagnie de Coton de Dundas, 63 à 67 1/2. Compagnie des Terres du Nord-Ouest, 84 à 88 1/2.

SECOND BUREAU

Banque de Montréal, 206 1/2 à 206; ventes, 25 actions à 206. Banque Ontario, 110 à 109 1/2. Banque Molson, 124 à 123 1/2. Banque de Toronto, 187 1/2 à 186; ventes, 290 actions à 188 1/2. Banque des Marchands, 25 à 117 1/2, 25 à 7 1/2. Banque Union, 51 à 41. Banque du Commerce, 123 à 122; ventes, 3 actions à 121 1/2. Banque Fédérale, 101 1/2 offert. Chemin de Fer Pacifique Canadien, 68 à 67 1/2; ventes, 25 actions à 65 1/2. Compagnie du Télégraphe de Montréal, 116 1/2 à 116; ventes, 100 actions à 117; 75 actions à 117 1/2 à 117. Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario, 62 à 61. Compagnie du Chemin à lisses de la Cité, 129 à 122. Compagnie du Gaz de Montréal, 191 1/2 à 191 1/2; ventes, 125 actions à 191 1/2; 350 actions à 191 1/2. Compagnie de Coton du Canada, 77 1/2 demandé 25 à 7 1/2. Compagnie de Coton de Dundas, 69 à 65, 5 actions à 66 1/2. Compagnie des Terres du Nord-Ouest, 81 1/2 à 81; ventes, 12 actions à 82 1/2; 50 actions à 84 1/2.

New York, 2 février.—Or américain, 4.90. Change Sterling, 4.88. Liverpool, 2 février.—Coton ferme. Terre Haute, 5 1-16d. Orléans, 5 3-16d. New-York, 2 février.—Obligations de chemin de fer calme et ferme. Stocks fermes et en hausse à la clôture. Montréal, 1 fév.—Farine—reçu 300 barils; ventes rapportées, 090 barils. Marché calme et les prix continuent à être sans changement, mais les indices sont en faveur de acheteurs.

MARCHE DE GROS,

Montréal, 2 fév. 1886

Extra Supérieure.....\$4 05 à 4 10

Extra Supérieure..... 3 90 à 4 00

Fancy..... 0 00 à 3 90

Extra du printemps..... 3 75 à 3 80

Supérieure..... 3 40 à 3 50

Porte de boulanger (canad.)..... 4 30 à 4 40

Porte de boulanger (amér.)..... 4 25 à 4 30

Fine..... 3 20 à 3 30

Moyenne..... 3 00 à 3 10

Pollards..... 2 75 à 2 80

En sacs, Ontario (moyenne)..... 1 50 à 1 90

Do (extra du printemps)..... 1 90 à 1 90

Do (supérieure)..... 1 75 à 1 80

Do (marque de ville)..... 2 40 à 2 45

MARCHE DE NEW-YORK,

2 février.

Coton, calme; terre haute, à 9 3-16c. Orléans, 9 1/2c.

Farine ferme; reçu 400 barils; ventes 000 barils, \$2.75 à 3.25 pour la supérieure de l'état et de l'ouest; de \$2.78 à 3.25 pour la commune à la choisie extra de l'état et de l'ouest.

Farine de seigle ferme, de \$3.25 à 3.55. Blé, reçu 1,600 minots; ventes 128,000 minots; et 17c à 50c pour le nouveau.

Seigle tranquille et ferme. Orge languissant.

Mais clo-ferme; reçus 110,400 minots; ventes, 65,000 minots, de 48c à 49c pour le méié, et 47c à 50c pour le nouveau.

avoine, languissant; reçu 60,900 minots; ventes 39,200 minots, de 38c à 43c pour la mêlée de l'ouest, et de 37c à 43c pour la blanche de l'ouest.

Porc ferme, de \$10.37 à 11.00. Saindoux ferme \$6.47 à 6.50. Beurre ferme de 12c à 33c. Fromage ferme, 5c à 10c.

HEMORROIDES. HEMORROIDES.

REMEDE SUR ENFIN TROUVE

QUE PERSONNE SOUFFRE MAINTENANT

Un remède sûr pour les hémorroïdes sanglantes, démangeantes et ulcérées a été découvert par le docteur Williams (remède sauvage). Demandons l'Onguent sauvage contre les hémorroïdes, du Dr Williams. Une seule boîte a guéri des cas chroniques de la pire espèce et existant depuis 25 à 30 ans. Personne ne souffrira cinq minutes après être procuré ce remède. Les lotions et l'emploi des instruments font plus de mal que de bien. L'onguent sauvage contre les hémorroïdes du docteur Williams absorbe les tumeurs, enlève les démangeaisons (surtout la nuit, une fois qu'on est couché) et agit comme un cataplasme, donne un soulagement de suite, et il n'est éprouvé que pour la guérison des hémorroïdes et pour rien autre chose. Lisez ce que dit Phou. J. M. Coffinberry de l'Onguent sauvage du docteur Williams contre les hémorroïdes: "Je me suis servi d'une foule de remèdes contre les hémorroïdes, et j'ai le plaisir de dire que j'ai jamais rien trouvé pour donner un soulagement immédiat et aussi sûr que l'Onguent sauvage du docteur Williams." En vente chez tous les pharmaciens et envoyé par la malle sur réception d'une pistre (\$1). WILLIAMS MFG Co., propriétaires, Cleveland, Ont. Vendu par EDMOND GIROUX & Co, 37 et 39, rue St-Pierre, Québec. 22 janvier 1886. 57

BAZAR DU PATRONAGE.

Au mois de Février prochain, s'ouvrira, avec la bienveillante permission de Mgr l'Archevêque, le bazar annuel du Patronage de St-Vincent de Paul. Cette œuvre si populaire, entourée de tant de sympathies dans la ville de Québec, n'a d'autres revenus que ce que lui fournit chaque année la charité publique. Le bazar étant presque sa seule ressource, nous le recommandons vivement à la générosité des personnes charitables en même temps que nous les prions d'accepter nos plus sincères remerciements pour les sacrifices qu'elles se sont déjà imposés en faveur d'une œuvre dont elles comprennent si bien l'importance.

Nous osons espérer que malgré la rigueur du temps tout le monde voudra contribuer à une œuvre aussi digne de l'intérêt général et s'assurer par ses contributions le secours des prières de nos enfants les bénéficiaires de celui qui a promis de ne pas laisser sans récompense le verre d'eau donné au pauvre en son nom. Les dons pourront être adressés aux dames ci-dessus désignées ou à l'Œuvre du Patronage, 50, rue St-Georges. Dimers: Table St-Louis.—Mme L. Biledeau, Mme V. Terreau, Mme V. J. Moffet, M. A. Racine. Rafraîchissements: Table Saint-Vincent de Paul.—Mlle O. Dorval, Mme A. Boucher, Mme J. M. Tardivel. Lingerie: Table N-Dame.—Mme Ph. J. Joliveau. Table St-Jean.—Mme G. Costolow, Mme P. I. Bazin, Mme A. Bélanger, Mme O. Lenoireux. Table St-Joseph.—Mme J. G. Tourangeau Mme J. Darveau. Table St-François d'Assise.—Mlle E. Cloutier, Mme M. Armel. Table St-Roch.—Mme F. Morency. Table St-Sauveur.—M. F. Labroque, Mme B. Delamarre. E. LASFARGUES, Ptre. 22 janvier 1886. 58

DEPOT GÉNÉRAL

Le soussigné désire informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un DEPOT GÉNÉRAL, et qu'il a toujours en main des journaux français et anglais de toutes nuances, y compris le "New York Illustrated Sporting World." Aussi, un excellent choix de Cigares, Tabac à Fumer et à Chiquer, Cigarettes, Pipes, Porte-Cigarettes, Porte-Cigares, Papeteries, etc. A L'ENSEIGNE DU TAMBOUR. 234, Rue St-Jean. P. N. CAMERON. 20 janvier 1886. 1m-50

NOUS VOILA DE NOUVEAU

Nous voilà de nouveau et à meilleur marché que jamais.

Prêtez un moment d'attention à cette circulaire et de plus apportez-la avec vous comme guide des marchandises et des prix.

Un lot de Drap de Convertes et mottonné à moitié prix.

Président, double largeur, de 30c en montant. Tweed tout laine, de 30c en montant. Serge tout laine, à une réduction semblable. Corps et Caleçons pour Messieurs, partant de 25c en montant.

Chemises Blanches, de 35c en montant. Flanelles de couleur, à une réduction semblable. Alpaca noir, partant de 6 centins en montant. Cachemires noirs et de couleur, presque donnés, 2000 verges d'étoffes à robe de toutes couleurs à 71 la verge.

Cordé noir partant de 15c en montant. Velours barré, carreaulé et uni, de 22c en montant. Mousseline et Point à Rideau partant de 3c en montant. Bas de Dames et Fillettes, n'ignorez pas la réduction. Cols en Toile pour Messieurs partant de 5c en montant.

Un lot de mouchoirs à une réduction semblable. Drap de Dames partant de 12c en montant. Tweed de Coton partant de 12c en montant. Coton à tisser partant de 20c en montant. Coton à chemise barré et carreaulé de 5c en montant.

Wincey partant de 3c en montant. Indienne à robe de 4c en montant. Couverts tout laine pour \$2.48 la paire. Laino partant de 38c la lb en montant. Châles de Dames partant de 95c en montant. Coton jaune partant de 23c en montant. Tapis de Fécule partant de 8c en montant. Chemises de fantaisie pour Messieurs partant de 55c en montant.

Toile pour Serviettes de 6c la verge en montant. Toile Nappe partant de 15c la verge en montant. Toile cirée pour table, partant de 20c en montant. Couvre-pieds blancs et de couleur, presque donnés. Un lot de mitaines tricotées valant 35c données pour 11c.

Coutil valant 25 cts, réduit à 15 cts. Coton à double largeur pour 24c la verge. Coton partant de 8 cts la verge en montant. Un lot de Jupons pour dames valant \$3.50, réduits à \$2.10. Un lot de Mouchoirs de Soie pour Messieurs valant \$1.25, réduits à 75c. Un nouveau lot de Tapis de Tapissierie, patron splendide, pour 32c la verge.

NOUS RECEVRONS DANS QUELQUES JOURS

DERNIERE EDITION

Funerailles de Mme Duval.

Nous avons pu constater ce matin quel vide Mme Duval laisse dans la société de notre ville. Tout ce que la législature, le barreau et les autres professions libérales ont de distingué assistait aux funérailles. Les porteurs des coins du poêle étaient: Sir A. A. Dorion, le juge en chef Meredith, le juge Tessier, Son Excellence le comte de Premio Réal, l'hon. P. J. O. Chauveau et le Lieutenant Col. Rhodes.

Le deuil était conduit par le fils de Mme Duval, M. George Duval, Greffier de la Cour Suprême, par son petit-fils, M. W. D. Baillargé, M. le Chevalier Baillargé, gendre de la défunte, M. Léonce Stein, le Capt. Coursol, mariés aux petites filles de Mme Duval, MM. B. Pacaud et P. B. Damoulin, gérant de la Banque du Peuple.

Nous avons remarqué dans le cortège funèbre, Sir A. P. Caron, les honorables MM. Ross, premier ministre, Taillon, Flynn, Oumet, l'hon. juge A. Chauveau, l'hon. Isidore Thibault, Son Honneur le juge Baby, le comte d'Orsonnens, le colonel Reeve, le Capt. Kaine, M.M. Horace Sewell, Porteuux, gérant de la banque de Montréal, L. P. Pelletier, Jos. E. Deblois, T. E. Roy, John C. Eno, T. S. Gagnon, député ministre, les Drs. Vallée, de St. George et F. E. Roy, T. Nelson, Cy. Tessier, avocat, Cy. Tessier, notaire etc. etc.

La levée du corps a été faite par le Révérend A. Campeau. Le célébrant a été M. l'abbé Dupuis, confesseur de la défunte. C'est Mgr. B. Paquet qui a fait l'absoute. Au chœur nous remarquons Mgr. l'Archevêque, au trône, M. le Grand Vicaire Légaré, Mgr. Paquet, MM. les abbés Boitard, Bonneau, chapelain des Sœurs de la Charité et le Révérend M. Audet, curé de Silley.

L'Union Musicale a chanté, sous la direction de M. E. Dugal, la messe des morts de Ferrault. Au graduel, M. Ernest Hamel, a chanté "Arrête ici passant"; les deux demoiselles Burroughs ont rendu à l'offertoire, l'"Eloge des larmes" de Schubert, et mademoiselle Bouchette, après le sanctus, "Consolatrix Afflictorum".

Il y avait tant de monde aux funérailles, qu'on avait ouvert au public, les galeries latérales.

Le convoi funèbre, se composant d'une file considérable de voitures s'est rendu ensuite au cimetière Belmont.

Dans la chambre mortuaire, qu'il nous a été donné de visiter, nous avons remarqué une quantité énorme de fleurs naturelles et artificielles, disposées en bouquets, croix, couronnes, anères, etc. Voici les noms des donateurs que nous avons recueillis sur les cartes qui accompagnaient ces nombreux témoignages d'estime et de regret: le juge-en-chef et les juges de la cour du Banc de la Reine, Mme Masson, Son Excellence le comte de Premio Réal, mesdames Jean Thomas Ta-chereau, Wurtel, P. Garneau, Burroughs, L. H. Duchesnay, DeSalaberry, Duchatel, Bosse, Dugan, B. Wood, C. Tessier, A. Chauveau, S. C. Reeve, Levy, Dessau, les révérendes sœurs du couvent de Jésus-Marie, les petits enfants de Mme Duval, M. Horace Sewell.

Mme Eno s'est distinguée par la superbe couronne d'evergreen qu'elle a fait venir de New-York et qui est arrivée ce matin à Québec. Cette couronne était placée au pied du cercueil. La couronne de la Cour d'Appel était aussi très remarquable. En signe de deuil, la Cour d'Appel et la Cour Supérieure ont suspendu leurs séances jusqu'à 2 heures.

Voici l'inscription gravée sur la plaque d'argent qui est au milieu du cercueil: Adélaïde Duval, Veuve de feu l'Honorable J. F. Duval, Juge-en-chef de la Cour du Banc de la Reine, Décédée le 31 janvier 1886, A l'âge de 77 ans. A la tête se lit l'inscription suivante sur une autre plaque d'argent: "mother," et sur une croix, encore en argent, aux pieds, on trouve les mots: "To the cross I cling."

L'entrepreneur des pompes funèbres a fait usage à cette occasion d'un superbe corbillard sorti ce matin seulement de ses ateliers. En un mot, cette démonstration funèbre a été une des plus solennelles qui aient été vues depuis longtemps à Québec.

Nouveau Roman

LE DOCTEUR HERBEAU

(Dixième Edition.)

Nous commençons aujourd'hui pour notre édition hebdomadaire la publication d'un nouveau roman, en la plume de l'un des membres les plus brillants de l'Académie française. Cet ouvrage a déjà atteint sa dixième édition. Il est extrêmement bien écrit, plein d'originalité et de verve, et très moral. C'est un de ces bijoux de la littérature française, cisele de main de maître, dont nous ne saurions trop recommander la lecture.

M. Charles Langelier

Dans une lettre parue dans l'Electeur d'hier, M. Charles Langelier, a décliné la paternité de la Colonne Libérale de l'Evénement.

Conseil-de-Ville

Il y a eu hier au soir, séance du Conseil-de-Ville, sous la présidence de l'Hon. J. Hearn, étaient présents, MM. les échevins Delisle, Rinfrot Vallière, Rhéaume et Guay, MM. les conseillers Power, Guun, Peachey, Johnston, Vincent, Bédard, Peachey, Miller, Kaine, Aylwin, Chouinard, Duquet et McWilliams.

Le procès-verbal étant lu et adopté, on lit les lettres suivantes de M. F. P. Carrier, qui demande la remise de l'amende à laquelle il a été condamné par le Recorder, pour avoir offert de la viande en dehors des marchés. Référé à son honneur le Recorder, de M. Didier D. Dionne et autres propriétaires de chaque côté de l'escalier de la côte Lamontagne à 1 rue Sous-le-Fort, offrant à la corporation de lui vendre leurs propriétés aux prix mentionnés dans la dite lettre. Référé au comité des chemins.

De MM. Pelletier et Bédard, de la part de M. Jérémie Légare, réclamant \$45.75 cts., pour des dommages causés à sa propriété par la rupture du tuyau de l'aqueduc, rue du Pont Référé au comité de l'aqueduc.

De M. Louis Larose, qui demande d'être remboursé de la somme de \$17.40 cts., pour l'introduction du tuyau de drainage sur sa propriété, rues d'Artillery et St-Patrice. Référé au comité des finances.

Revenus des marchés pour le mois de janvier:

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes Montcalm, Jacques-Cartier, Berthelot.

Le comité des marchés recommande qu'on continue à MM. Chamberland et Robitaille leurs baux pour trois nouvelles années pour les propriétés de la Corporation près du marché Jacques-Cartier.

Le même comité recommande que les revenus des pesées publiques soient vendus comme d'habitude.

Le comité des règlements dépose un règlement pour le mesurage du bois et propose que les charretiers de charbon appliquent à leurs tombereaux une bande en caoutchouc afin d'amortir le bruit de ces voitures.

Le comité des chemins rapporte les soumissions suivantes pour l'enlèvement de la pierre dans la rue St-Patrice: de M. P. Côté demandant \$5.00; M. V. Côté, \$5.50 et de M. J. Cook. Le comité recommande celle de M. J. Cook, parce que la soumission est en règle.

Le même comité recommande la soumission de M. Jos. Bernier pour les passerelles et les cours d'eau.

Le comité des finances rapporte qu'il n'a pas d'argent pour faire droit aux demandes additionnelles de quelques comités pour l'exercice de 1885 et 1886.

L'échevin Rhéaume dit qu'afin de mettre à exécution la décision prise d'abord de servir l'eau à tous les contribuables, il serait peut-être à propos de s'adresser à la législature locale, à la session prochaine.

Ordres du jour.—Le rapport du comité des marchés, qui concerne les baux de MM. Chamberland et Robitaille, est adopté.

Le rapport concernant la balance à charbon est adopté; l'adjudicataire sera obligé de payer 25 oct comptant et la même somme à chaque trimestre.

Ensuite est adopté le rapport du comité des marchés, qui veut que les baux des terrains qu'occupent au Palais MM. Martel et Baudin, soient vendus à l'enchère pour trois ans.

Il est ensuite question de l'enlèvement de la neige dans l'escalier de la rue Champlain; plusieurs conseillers font des propositions et des remarques à ce sujet. Le comité des chemins doit préparer un rapport à ce sujet. Sur proposition de M. Peachey et Johnston, il est résolu que le trésorier de la cité, soit autorisé à payer les comptes qui sont approuvés par les divers comités.

Ou ajourne ensuite à vendre li en huit.

DEPECHEs GENERALES.

Lyon, fév. 2.—Tony Gignais a tiré sur une fille parce qu'elle ne voulait pas rester avec lui. Il a été poursuivi et dans sa fuite il a blessés gravement 5 personnes, après une résistance désespérée on l'a arrêté.

Massachusetts, fév. 2.—Le brigantin Fannie a été frappé par un éclair, janvier 21, et a été complètement désemparé. Le capitaine et l'équipage ont pu se sauver.

Pittsburg.—Il y a une grande grève parmi les mineurs de charbon de terre, si elle dépasse dix jours, on sera obligé d'avoir recours aux auto-rites.

Suffolk, Va, février 2.—B. Parker respectable fermier, a assailli à l'aide d'une hache, sa femme et sa sœur, cette dernière est morte. Il dit qu'il n'avait rien contre elles, mais qu'il n'a pu résister au pouvoir exercé en lui. On l'a arrêté et on pense qu'il est privé de raison.

Londres, février 2.—Gladstone a eu une entrevue avec Lord Salisbury. La "St-James Gazette," dit que dans la formation d'un ministère de coalition, Lord Salisbury devra servir sous Lord Hartington.

Paris, février 2.—Le Baron A. Haussmann, a été arrêté pour avoir essayé de tuer le comte Montaujean, à l'hôtel de Louvre. Cet assaut a eu pour cause une affaire de femme.

Londres, février 2.—L'entrevue entre Gladstone et Lord Salisbury, a duré 20 minutes. Sujet: "Les affaires étrangères."

Wilmington dit: Les restes mortels de madame Bayard ont été déposés dans le tombeau de famille à l'église "Old Icondes."

NOUVELLES COURANTES

Arrivées aux hotels

Mountain Hill House.

Onézime Gauthier, M. P. P., St. Urbain; A. Gauthier, St. Urbain; A. Blais, St. Aubert; A. Langelier, Montréal; J. L. Lemire, Baie du Fève; Eug. Raymond, Ste. Anne; H. Beauchemin, Sorel; Eug. Renaud et dame, St. Thomas, Montmagny; E. Pelletier, Ste. Louise.

Hôtel St. Louis.

Georges Leclerc, Montréal; L. N. Massue, Varennes; Rob. Hall, Sherbrooke; F. Quany, St. John, N. B.; J. H. Walesbrary, St. John, N. B.; S. H. Emmanuel, New-York; P. H. Moni, Burlington; L. H. Mercier, Montréal; Mme Dunvin, Montréal; C. D. Hanson, Hon. Louis Beaubien, Montréal; Joseph Duhamel, Montréal.

Hôtel Henckey.

R. Thomson, Montréal; J. B. L. Hould, Trois-Rivières; Alex. Leslie, Montréal; G. L. Masten, Coaticook.

Parlement Provincial

On dit que l'ouverture de la session provinciale aura lieu le 25 février.

Funerailles.

Les funérailles de feu Madame Amyot auront lieu demain à 9 hrs.

Le Huron.

Le club de raquettes "Le Huron" fera ce soir, mercredi, sa sortie ordinaire.

Départ des salles du club de Québec à 7.30 hrs.

St. Maxime de Mont Louis

M. Joseph Lemieux a été re-élu maire de cette municipalité.

Depart

Sir Hector retourne à Ottawa demain, jeudi, de même que son secrétaire privé, M. E. Roy.

Nouvelle maniere de patiner

Hier soir, un jeune gamin s'amusa à patiner sur le trottoir qui longe le mur des vieilles casernes; en se tenant bien solidement à la queue d'un immense Terre-neuve.

Le diable à l'île Bizard

Il paraît que l'affaire du diable à l'île Bizard a tourné en comédie, c'était une immense blague; s'il en est un qui a dû rire, c'est le diable lui-même. Il aime autant rester chez lui par le froid qu'il fait.

Cour de Police.

Salle déserte ce matin à la cour de Police. Les affaires ne vont pas dans ce temps-ci. Les pocharés se respectent.

Cour du Recorder.

La police fait noblement son devoir dans ce temps-ci au sujet des flâneurs qui se tiennent aux coins des rues. Hier, elle a arrêté encore trois jeunes gens stationnés aux coins des rues Ste Geneviève et St. Jean. La cause a été entendue ce matin, mais ces jeunes gens ont plaidé non coupables, prétendant qu'ils se tenaient là pour parler d'affaires. Ils ont été fort réprimandés, et bien avertis de tenir dorénavant leur caucus dans un autre lieu.

Grand bal

C'est ce soir qu'a lieu à la Citadelle, le grand bal donné par le commandant et les officiers de la garnison.

En ville.

MM. P. B. Benoit M. P., pour Chambly, A. Casavant M. P. P., pour Bagot, sont en cette ville et loge au Lion d'Or.

Billard.

Schaeffer a lancé un défi à Vignaux et aux autres billardistes du monde entier pour une partie de 3,000 points avec un enjeu de \$5,000 de chaque côté. Le défi dit aussi que le perdant devra payer toutes les dépenses résultant de la partie.

An Club de Quebec.

L'orchestre du 80 caribiniens royaux jouera demain soir au club de Québec à partir de 8 hrs. jusqu'à 11 hrs. Tous les jeudis, à l'avenir, il y aura musique au club pendant trois heures, c'est-à-dire aux heures indiquées. C'est un nouveau sacrifice que le gérant de ce club, M. Sauviat, juge à propos de faire pour empêcher la jeunesse.

Québec devrait être fier de cette institution que nulle autre dans notre confédération ne saurait surpasser. On y voit des appartements magnifiques, six tables de billard, un jeu de quilles, et cent autres jeux intéressants tenus dans le plus parfait ordre. Le plus grand décorum régnait au club, et les bonnes familles ne sauraient s'inquiéter de la présence de quelques gens dans cette institution. Maintenant la musique viendra ajouter ses charmes à toutes ces récréations.

Nous félicitons M. Sauviat et nous demandons pour lui le plus cordial encouragement du public.

MACHINE A CIGARETTE

A L'USAGE DES FAMILLES. (Breveté par le Dr CASGRAIN, en France, aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne et à Cuba).

La machine la plus jolie, la plus simple et la seule pratique inventée pour faire rapidement la cigarette.

BOITE EN NICKEL, RUBAN EN SOIE. DIMENSIONS: longueur 11 pouces; largeur 11 pouce; hauteur 2 pes. Poids 1 once.

Cigarettes grosses ou petites à volonté.

Choisissez du bon tabac: vous aurez une bonne cigarette, et vous saurez ce que vous faites.

DIRECTION

La machine étant ouverte, la manivelle à droite, étendez également, sur le ruban, la quantité requise de tabac convenable. Tournez un peu la manivelle du côté opposé à vous, ce qui fera tourner la machine et entraînera le tabac. Introduisez, entre les rouleaux et jusqu'au tabac, une feuille de papier dont vous aurez mouillé la partie gommée, laissant cette dernière en dehors et du côté opposé à vous. Alors, tenant la machine solidement fermée avec la main gauche, donnez deux tours avec la manivelle et le papier sera enroulé. Lâchez la manivelle et la cigarette est faite. Il ne reste plus qu'à couper, avec des ciseaux, le tabac qui excède le papier.

On doit employer du papier comme à l'habitude, tel que le Cosmosolite.

En vente chez

AMYOT & FRERE, 35, rue St. Pierre.

26 janvier 1886. 65

AVIS.

Le sous-juré informe ses pratiques et le public en général que, jusqu'à avis contraire, il continuera à recevoir des commandes à son ancien poste. On pourra se procurer tout article, soit en fer, en fonte ou en cuivre, de toutes les dimensions et de toute pesanteur, préparé avec toute espèce de sable. Aussi des hélices pour bateaux à vapeur, fondus en sections ou en bloc, au besoin.

Patrons de toutes descriptions faits à ordre. Le sous-juré étant un mécanicien pratique, peut garantir qu'il donnera satisfaction, toute commande recevra la plus grande attention et sera exécutée sous le plus court délai.

HENRY BLACK, St. Lawrence Foundry, 145-147, rue Champlain. 26 janvier 1886. 28-66

AVIS.

LA JUSTICE

EST EN VENTE CHEZ

M. BELAND, 264, rue et faubourg St-Jean. M. DROUIN & FRERE, 26, rue St-Joseph, St-Roch.

MM. FILTEAU & FRERE, 27, rue Buade. M. A.-O. RAYMOND, 46, rue la Fabrique. M. S. CHAPERON, 38, rue la Fabrique. MM. CASTONGUAY & VAILLANCOURT, rue St-Valier, St-Sauveur.

M. DARVEAU, 151-153, rue St-Joseph. M. N. CAMERON, 234, rue St-Jean. X. DESCHENE & CIE, rue St-Joseph. 25 janvier 1886. 61

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNES.

Les Pilules et ONGUENT HOLLOWAY!

Les Pilules purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un p. ix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la neurie, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excoécractions glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, Rue Oxford, Londres, et vendu à raison de 1s, 1s4, 2s, 9d, 1s, 2s, et 3s, chaque boîte et pot, et au Canada, à 25 cents, 50 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agent aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, Londres, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé, THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London. 27 janvier 1886. 1a-69

T T T

LE MAGASIN DE THE

Le seul de ce genre à Québec.

Immense assortiment de Thé vendu sans réserve pour faire place aux thés nouveaux qui nous arrivent de la Chine et du Japon. 20 cent meilleur marché que partout ailleurs.

N'oubliez pas l'adresse. J. B. ROUSSEAU, 294, rue et faubourg St-Jean. 285, rue St-Joseph, St-Roch. 10 janvier 1886. 1a-43

LIVRES! LIVRES!

Chez FILTEAU ET FRERE, rue Buade. Mémoires par De Gaspé, \$ 1.00. Histoire et vie de M. de Maisonneuve, 300 pages gd in-8 enrichi de belles gravures, 1.00.

La Revue Canadienne, complète, par livraison, 21 vols. 50.00. Garneau—Histoire du Canada, 2 vols. 6.50. Ferland—Histoire du Canada, 2 vols. 2.50. Les Soirées Canadiennes, 5 vols, première série, 20.00. Le Répertoire National, 4 vols., 16.00. Le Canada d'Or, roman historique, traduit de l'anglais par Lemay, 2 vols. 75c.

20 janvier 1886. 44

L. A. BERGEVIN,

35 à 45, RUE NOTRE-DAME,

TAILLEUR FASHIONABLE,

MANUFACTURIER DE HARDES FAITES ET MARCHAND DE

MARCHANDISES SECHES EN GENERAL.

Habillments pour Messieurs faits sur commande sous le plus court délai.

COUPE PERFECTIONNÉE.

MAINT D'OEUVRE GARANTIE.

Spécialité: Marchandises de haut goût à bas prix.

Québec, 9 janvier 1886.

A VENDRE OU A LOUER.

Ce grand terrain en face du moulin Peters, rue du Prince-Edouard, ayant une superficie d'un-delà de douze mille pieds, propre à y faire le commerce de bois de construction ou de chauffage.

Possession immédiate, si on le désire. S'adresser à DUBEAU & CIE, ou à J. H. Z. DUBEAU, 21 janvier 1886. 3 (pas 3s-52

TANNAGE A LA FAÇON.

TANNERIE DUGAL, QUEBEC.

Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du sous-juré.

TANNAGE et CORROYAGE de première qualité. Prix modérés.

JOSEPH DUGAL, TANNER, 350 et 352, RUE ST-VALIER, SAINT-ROCH.

20 janvier 1886. 1a-40

UNE AUTRE GUERISON

Obtenue par l'Eau Minérale St Léon

MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE

Messieurs.—Depuis près de quarante ans je souffrais horriblement des bronches. Après avoir essayé différents remèdes, sans aucun soulagement, je me suis décidé à faire usage de L'EAU ST LEON, j'en ai fait usage depuis sept mois et je suis maintenant complètement guéri. A ceux qui désireront avoir quelques informations, je crois qu'il sera de mon devoir de faire part de mon expérience, s'ils s'adressent à moi, à mon bureau, No. 139, rue St-Pierre, où à ma résidence privée, No. 39, rue St. Patrice.

HONORÉ CASALTY, H. C. S.

La célèbre Eau Minérale de St Léon est en vente chez tous les principaux Pharmaciens et Epiciers de la ville pour la modique somme de 25 cts le gallon.

GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Seuls Agents

pour toute la Puisseance, Vis-à-vis l'Archevêché.

20 janvier 1886. 1a-41

TRANSFERS HOTEL

No. 195, RUE ST-PAUL, PALAIS,

PRÈS DE LA STATION DU CHEMIN DE FER DU NORD,

ET DU LAC ST-JEAN, QUEBEC.

EUGENE BERNIER, Propriétaire. 20 janvier 1886. 1a-49

BEDARD, GIRARD & CIE,

Commissionnaires et Négociants

HENRY A. BEDARD,

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR.

Coin des Rues Notre-Dame et Lamontagne, Québec.

Québec, 9 janvier 1886.

E. JACOT

(ÉTABLI EN 1865.)

HORLOGERIES, BIJOUTERIES, ORFÈVRES, etc. etc., importées par E. JACOT, en face du presbytère St-Roch.

Québec, 9 janvier 1886.

LUNDI, 1er FEVRIER

Sera donné au public l'avantage de se procurer des Marchandises

A DES PRIX SANS PRECEDENTS

Etant obligé de transporter ailleurs la balance de notre stock, nous prévenons ceux qui n'ont pu encore nous faire visite, de profiter de cette occasion pour faire leurs achats.

NE PAS OUBLIER QUE C'EST

LUNDI, LE 1er FEVRIER

Que commencent notre deuxième grande vente de MARCHANDISES ENDOMMAGÉES et de la balance de notre immense stock, sur lequel nous avons fait une grande réduction.

BRUNET, LAURENT & CIE,

SAINT-ROCH

20 janvier 1886. 4m-76

PIANOS ET HARMONIUMS.

Les superbes pianos sous RIVAUX dans AUCUN PAYS fabriqués par "HEINTZMAN & Co." et ceux de "NEWCOMBE & Co." dont les points d'excellence sont

Richesse et Sonorité de Son, Volume, élégance, fini et Solidité.

ont obtenu les plus hautes distinctions à l'Exposition Universelle tenue à la Nouvelle-Orléans en mai 188

LA LIZARDIÈRE

(Suite.)

— Eh bien, monsieur le comte... vous devinez juste, et avant peu, demain peut-être, vous aurez mon secret.

— Alors, monsieur le curé, faites-moi l'honneur de répondre à ma question, sauf restriction mentale. Préférez-vous que nous nous gardions à dîner aujourd'hui, ou que je prenne deux abonnements au *Sicéle*, l'un pour vous, l'autre pour moi ?

— Monsieur le comte, ceci demande de mûres réflexions. Je ne refuse pas l'abonnement au *Sicéle* d'une façon absolue, mais j'accepte le dîner. Souvenez-vous toutefois que, en ce qui touche l'abonnement, j'ai pris mes réserves.

— Il y a un piège là-dessous, monsieur le curé ! Allons, à table.

Le vieux curé avait une raison toute particulière pour désirer la présence de Jean à la messe du lendemain ; on va le voir.

Devant la porte de l'église, le comte et la comtesse le remarquèrent, l'affluence était plus considérable encore que d'habitude. Madeleine, dont les yeux toujours en mouvement ne laissaient rien perdre, à peine agenouillée dans le banc de famille, fit signe à sa mère, d'un geste discret, de regarder vers le maître-autel. Christiane fut surprise comme sa fille. Un large rideau bien couvrait les pierres blanches, et nées habituellement du chevet de la petite église romane, et cette innovation inexplicable détournait un peu Christiane de son livre d'heures.

L'explication ne se fit pas attendre. Après l'Évangile, M. le curé monta en chaire et, à la fin du prône, il annonça d'une voix émue à ses fidèles paroissiens qu'un de leurs pieux désirs était rempli ; l'église de Marceilly avait un tableau digne d'elle ! A ces mots, le rideau bien tiré par la main invisible d'un enfant de chœur, s'écarta et une magnifique toile dans son cadre d'or, une Adoration des Mages, apparut aux yeux émerveillés de la foule.

Quand l'émotion se fut un peu calmée, le bon curé reprit d'une voix plus émue encore :

— A qui devons-nous ce don magnifique ? A un fils de notre pays, à un peintre dont le nom retentit en ce moment dans tous les échos de la publicité parisienne, à M. le marquis de Lizardière. Avant de répondre parmi les hommes les œuvres de son talent, il le voula que la première fût consacrée à Dieu. Cela doit lui porter bonheur, et le vieux prêtre remercia devant vous et bénit ce jeune homme.

Le curé quitta la chaire et reprit le service divin ; mais son auditoire, je dois l'avouer, resta quelque peu distraité jusqu'à la fin par la vue du cadre d'or étincelant et des couleurs éclatantes du tableau. Je crains même que le cadre d'or n'ait partagé avec le tableau l'admiration de quelques-uns.

Le comte et la comtesse, un peu embarrassés dans leur surprise joyeuse, furent les derniers à tourner les yeux vers le nouveau chef-d'œuvre ; mais Madeleine n'y mit point tant de façons et, comme elle était assise entre son père et sa mère, elle leur dit en se penchant tout à tour de chaque côté :

— Regarde, père ; le roi Mage qui est le premier, celui qui offre de l'or, ce doit être le roi Gaspard, et ressemble tout à fait ; et le roi Melchior, celui qui offre l'encens, ressemble à ce trait de grand-père, et le roi Balthazar, qui offre la myrrhe, ressemble au portrait du grand oncle l'amiral... Regarde, mère : la Vierge Marie, qui tient l'enfant Jésus... c'est toi... Je te reconnais. Et cette petite fille à genoux devant la crèche... à qui ressemble-t-elle ?

— A toi, ma fille.

— Oh ! qui te suis contente !

— Maintenant, tais-toi, et suis la messe dans ton livre.

Le comte, très fier de ressembler au roi Gaspard, avait une fole envie d'aller admirer de plus près les trois Mages ; il s'agitait dans son banc, piétinait sur place, et ne parvint à tromper son impatience qu'en entonnant le *Domine salvum* d'une voix qui fit trembler les voûtes et des vitraux de l'église.

Quant à Christiane, immobile, agougnée, le visage à demi caché par son livre d'heures entr'ouvert, elle priait doucement.

La messe terminée, le comte se précipita vers les rois Mages, et la, entouré de ses aînés et de tout le conseil municipal, il se mit à leur expliquer les beautés de l'œuvre.

Jean, modestement, pour échapper à son triomphe, suivait sa cousine et Madeleine, et tous trois prirent la route du Château.

Tandis que l'enfant courait devant eux en cueillant les premières fleurs printanières dans les haies, Christiane prit le bras de Jean, et tout émue encore, comme se parlant à elle-même autant qu'à lui, elle dit de sa belle voix grave :

— Vous avez bien fait, mon enfant, de faire cela ; il faut aimer ceux qui vous aiment, c'est la loi divine et simple. Il n'y a que trois grande-chose dans le monde : Dieu, la famille et la patrie. Vous venez de réunir les deux premiers et de rendre un hommage de relig on et de tendresse ; vous servirez la troisième, s'il est nécessaire, aux heures terribles qui peuvent venir ; honorez-la d'aujourd'hui par votre travail et votre attitude dans la vie. Vous allez nous quitter

pour un temps. Prenez garde à Paris, défiez-vous des ivresses de la gloire et des pièges de la fortune. Vous serez riche maintenant ; tâchez que la richesse vous soit d'un bon profit, et pardonnez-moi, mon illustre cousin, d'avoir mis cette péroraison au prône de mon curé.

— Merci, ma cousine, et rassurez-vous : si je tiens à être riche, vous saurez bientôt pourquoi.

— Ah ! oui, je sais... encore un petit secret comme celui de l'Adoration des Mages... Et, à ce propos, vous êtes donc de l'école espagnole, pour avoir donné à votre Vierge des cheveux noirs.

— Non, ma cousine ; mais puisque j'ai donné à ma Vierge tous vos traits, puisque vous êtes brune, je ne pouvais lui donner des cheveux blonds.

— Pourquoi donc pas ? ce serait plus piquant et plus rare.

— Et puis, ma cousine, je n'aime pas les cheveux blonds.

— Ah ! vous n'aimez pas les cheveux blonds ? cela m'étonne.

— Le roi Balthazar te salue, signor Rafaele !

C'était M. de Chazé qui arrivait derrière eux, comme une trombe ; il saisit Jean au passage, l'enleva comme une plume et, le tenant à bras tendus, lui marbra les deux joues de ses grosses moustaches hérissées. C'était sa manière de cacher ses émotions et de témoigner sa reconnaissance.

XIV

LE SECRET DE JEAN.

Jean de Lizardière trouva Paris plein de son nom. Les salons et les cercles artistiques se le disputèrent les premiers jours ; il y réussit complètement par la simplicité de ses manières, sa modestie naturelle et sa bienveillance innée. Les marchands eux-mêmes ne lui trouvèrent qu'un défaut, c'est de ne pas donner ses tableaux pour rien. Il en avait apporté de Marceilly une douzaine et il les vendit ce qu'il voulait. Un mois après son arrivée, grâce à toutes ces ventes et aux commandes payées d'avance, il avait placé trois cent mille francs à la Banque et au Crédit foncier.

Vint la distribution des prix du Salon. Jean eut la médaille d'honneur. Le ministre voulut y ajouter la croix, et, comme il était galant homme d'esprit, il lui dit en la lui remettant :

— Monsieur de Lizardière, je sais que vous êtes royaliste. Recevez cependant la croix de chevalier de la main d'un ministre bonapartiste, ce sera peut-être un ministre royaliste qui vous donnera la croix d'officier.

Bien entendu le ministre et le croyait pas, et on ne le croyait pas autour de lui, ce qui lui permettait de le dire.

Notre héros resta quatre mois à Paris. Chaque semaine, il écrivait à Christiane qui lui répondait assidûment. Nous ne donnerons que deux extraits de cette volumineuse correspondance.

« Marceilly, 15 juin 1863.

« Je suis fâché contre vous, mon cher enfant ; votre dernière lettre n'avait que sept pages, et de votre plus grosse écriture ; l'avant-dernière avait les huit bien pleines. Votre cousin prétend que c'est à un symptôme, et je vous fais grâce des suppositions bizarres auxquelles il se livre. Moi qui vous connais mieux, je pense que vous songez à nous revenir bientôt et que vous réservez quelque chose pour les longues conversations du soir et nos bonnes promenades.

« C'est égal, pour vous punir à tout hasard, vous n'avez aujourd'hui qu'un petit billet de moi, une lettre d'affaires.

« Maint nant que vous voilà riche, il faut songer à bien placer votre argent. Nous n'aimons pas beaucoup, mon mari et moi, ces placements en actions et en obligations. Ces chiffons de papier s'envolent à tous les vents. Léopold a donc pensé à ceci : La Mairie (vous savez bien), cette ferme qui est située à côté du village de Braye, juste sur le coteau qui fait face à Marceilly, est à vendre. On en demande quatre-vingt mille francs, elle en rapporte deux mille. C'est un beau placement pour notre pays. De plus, cette Mairie a été autrefois un vrai château assez vaste et très solide. Avec une trentaine de mille francs la ferme redeviendrait château. Vous seriez là merveilleusement pour vous, j'ajoute pour nous. Madeleine prétend que, pour éviter les courses inutiles, nous n'aurions, quand nous sortirions, qu'à hisser un drapeau sur la tourelle de la mairie et sur le donjon de Marceilly. Cette fillette est pleine d'esprit. Votre cousin, plus sérieux, pense que si la Mairie était à vous, elle serait à lui comme chasseur, et vous savez que son rêve est d'être le Nemrod unique de la contrée. Nos onze cents hectares ne lui suffiront pas.

« Répondez-moi vite à ce sujet, mon cher enfant. Une chose m'a frappée dans vos lettres, c'est que vous n'avez jamais parlé de Mlle Déorme. Il est probable cependant que vous l'avez revue d'autres dans le monde parisien où elle est, dit-on, très répandue.

« Sur ce, mon cher Jean, nous saluons tous le grand homme, et nous embrassons le bon et cher parent.

« La réponse de Jean ne se fit pas à l'instant.

« Paris, 17 juin 1868.

« Ma chère et excellente cousine, « Votre sœur a deviné juste. Si ma dernière lettre était plus courte que les autres, c'est que dans deux jours je serai au milieu de vous tous, les

tenres et bien-aimés amis de ma jeunesse. Quelle joie de vous revoir maintenant ! Et comme je suis fier de tout ce qui m'est arrivé, en pensant que je verrai cette bonne joie dans vos yeux !

« Oui, certes, j'achèterai la Mairie, puisque cela vous plaît à tous, mais j'ai aussi un projet — c'est le secret que je tardais à vous dire, parce que l'événement pouvait tromper mon espoir, — ce projet, c'est de racheter la Lizardière. C'est pour cela que vous m'avez vu travailler avec cet acharnement, c'est pour cela que j'ai dû devenir riche. Je la veux, je l'aurai ! C'est ma devise, et je l'ajouterais aux armes des Lizardière, quand j'aurai reconquis leur vieux nid.

(à suivre)

VARIETES.

A la campagne. Un Parisien cause avec le maire du pays.

— Charmant pays que le vôtre ! Tous les habitants ont l'air d'être à l'aise, car je n'ai pas rencontré un seul mendiant ; vous n'avez donc pas de pauvres ?

— Ah ! je vais vous dire ; c'est que nos pauvres vont passer l'hiver à Paris.

Résultat des élections du 13 décembre : Un seul franc n'a pas suffi aux Parisiens. Il leur a fallu Millerand.



LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement de Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallets Canadienne et Américaine.

1885—Arrangements d'Hiver—1886

Cette ligne se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double hélice. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapides et confortables, renferment toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer et ont fait la plus courte traversée.

Table listing ship names, tonnage, and destinations for the Allan Line, including NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, etc.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre.)

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Table with columns for Liverpool, Steamers, and Halifax, listing ship names and dates.

Départ d'Halifax à deux heures P. M. ou à l'arrivée du convoi de l'Intercolonial venant de l'ouest.

Prix de passage de Québec à Halifax. Cabine... \$82.65, \$78.00 et \$38.00 (selon le confort.)

SERVICE DE LIVERPOOL, QUEENSTOWN, ST-JEAN, T. N. BALTIMORE ET HALIFAX

Table with columns for Liverpool, Steamers, and Halifax, listing ship names and dates.

LIGNE DE GLASGOW.

Table with columns for Glasgow, Steamers, and Halifax, listing ship names and dates.

Les lits sont invariablement payables d'avance. Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer. Des renseignements sont donnés à Liverpool et dans les ports de destination pour tous les ports du Canada et des Etats-Unis.

J. A. LANGLAIS, Libraire-Éditeur. Seul autorisé à publier l'Ordo et le calendrier approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec. Agent de la célèbre maison Meurs de Londres pour l'importation des cloches. Fournitures pour écoles à des prix très réduits, 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec, 9 janvier 1886.

ATTENTION !

Grande vente de marchandises offertes au public avec une réduction de 25 pour cent. Le tout en parfait ordre, rien d'endommagé. Ne manquez pas l'occasion. Lundi prochain la grande vente commencera sans réserve chez

A. T. CONSTANLIN & CIE, Ancien poste de M. A. Roberge, No. 218 Rue et Faubourg St-Jean, Québec, 9 janvier 1886.

J. H. E. PLAMONDON & CIE, AGENTS, Marchands de toutes sortes de machines à coudre New Home, Wheeler & Wilson, White Singer, Nouveau William, Raymond, Royal, etc.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847.

Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

DELICIEUSES SONT LES HUITRES services de toutes les manières imaginables à notre établissement. Nous faisons une spécialité des Huitres dites SCALLOPS en écaille et pour lesquelles on prend les commandes des familles, commandes qui sont exécutées sous le plus court délai. La barre est remplie de tout ce qu'il y a de mieux. Chambres à louer aux voyageurs ou à des pensionnaires permanents. Repas préparés suivant toutes les règles de l'art. Une boutique de barbier fait partie de l'établissement. On pourra s'y procurer de l'Eau Minérale de St-Léon au naturel et gazeuse.

ALPHONSE POULIN & CIE, Coin des rues St-Jean et du Palais, Québec, 9 janvier 1886.

A VENDRE. Environ 100 arpents de terre admirablement situés à un mille de l'église de St-Gervais, avec maison, granges, scierie de plusieurs mille érabes, route grée, vergers, avec rivière qui la traverse, etc. Aussi, lots de terre pour foie. Conditions libérales.

JOSEPH GOSSELIN, St-Gervais, (Bellevue), Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous les noms de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

FABRIQUE DE VINAIGRE "EUREKA," E. & A. ROBITAILLE, MANUFACTURIERS DE VINAIGRE, ALCOOL METHYLIQUE ET CONSERVES MARINADES. Québec, 9 janvier 1886.

V. BELANGER, Agent, "SUN" Compagnie d'Assurances sur la Vie et Accident. Bureau Principal : 164, rue St-Jacques, Montréal. Succursale à Québec, coin des Rues St-Pierre et St-Antoine, est la seule Compagnie qui émet des polices n'imposant aucune condition et n'a dans ses livres aucune réclamation qui ait été contestée. Québec, 9 janvier 1886.

J. E. MORRISON, Pharmacien et Chimiste, No. 31, Rue Bonde, (vis-à-vis la Basilique), Droguerie, Produits Chimiques, Parfums, Médecines patentées, etc. Prescriptions exécutées avec soin. — Heures du dimanche : de 9 à 10 h. a.m., de 11.30 h. a.m. à 1 h. p.m., et de 5 à 6 h. p.m. Québec, 9 janvier 1886.

BLANCHET, AMYOT & PELLETIER, AVOCATS, No. 61, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUEBEC. HON. J. BLANCHET, L.L.B., C.R. G. AMYOT. L. F. PELLETIER, L.L.B. Québec, 9 janvier 1886.

C. S. RIVERIN, Ancienne maison Rumlhart & Riverin, Marchands-Epiciers. Spécialité : Vins et Liqueurs, Thés et Cafés, en gros et en détail, No. 45, rue de la Couronne, St-Roch, Québec, Québec, 9 janvier 1886.

LA NOUVELLE ANNÉE. Amène généralement de bonnes réflexions avec les bons souhaits. Les meilleurs mots ne conviennent pas toujours aux bons estomacs, même à ceux qui sont les plus robustes. Pour les mieux régulariser, le minéral le plus connu est la célèbre EAU MINÉRALE DE ST-LEON. En vente en gros et en détail par GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Seuls agents pour la Puisseance, en face de l'Archevêché, rue Port Dauphin, Haute-Ville. Québec, 9 janvier 1886.

La Célèbre Machine à Coudre WHITE SHUTTLE est la meilleure, la plus utile, la plus économique, la plus grande, celle qui fonctionne le plus facilement et fait le moins de bruit. C'est la meilleure Machine à Coudre de famille. Elle est construite de manière à fonctionner avec la plus grande facilité et sans causer la moindre fatigue aux personnes les plus faibles et les plus délicates. J. DYNES, 91, Rue St-Jean. Seul agent pour Québec et les environs. Une visite est respectueusement sollicitée. Aussi, à même l'établissement, Vues, Portraits, Paysages et Peintures Historiques de toutes sortes. Québec, 9 janvier 1886.

LAMPES A GRANDE REDUCTION. NE L'OUBLIEZ PAS. Si vous avez besoin d'une bonne Lampe, venez voir l'assortiment que je tiens au No. 92, Côte Lamontagne. Lampes Salons, Bibliothèques, Salles à Manger et de passages, en Nickel, Cuivre poli et en métal bronzé, aussi Lampes pour Église, constamment en mains. Le plus grand assortiment en Canada chez F. O. VALLERAND, 92, Côte Lamontagne. N. B. Aucune relation d'affaires avec les autres magasins du même nom. Québec, 9 janvier 18